

CIVILISATION-I-1

LA FRANCE, GEOGRAPHIE PHYSIQUE ET HUMAINE.

(à utiliser et à consulter: Nouveau Guide France)

(bewerking van oorspronkelijke tekst van Drs. J. van Vliet)

Sommaire:

- Cours 1 **Civilisation: définition.**
- Cours 2 **La France, géographie physique**
(position géographique, forme, DOM-TOM)
- Cours 3 **Le relief**
- Cours 4 **Mers, côtes, fleuves, rivières, climats**
- Cours 5 **Paris**
- Cours 6 **L'Ile de France**
- Cours 7 **Géographie sociale et humaine, données démographiques**
- Cours 8 **Le travail**
- Cours 9 **Les syndicats**
- Cours 10 **La sécurité sociale**
- Cours 11 **La vie quotidienne**
- Cours 12 **La vie quotidienne (suite et fin)**

=====

COURS 1: **Civilisation**

Définition: Civilisation, selon le Petit Robert = Ensemble de phénomènes sociaux communs à une grande société ou à un groupe de sociétés. (En néerlandais: Frankrijkkunde of kennis van land en volk. De laatste tijd is er een tendens te bespeuren de aandacht ook te richten op de gehele francophone wereld.

Civilisation < civiliser > = die betekenis uit te bannen, omdat dit veronderstelt dat een hogere, verfijndere beschaving de primitieve wel even zal " opvoeden". Evenmin denken dat het bij dit vakonderdeel altijd per definitie gaat om iets cultureels, iets verhevens dat tot hoge beschaving leidt. Als dit al zo is, dan is het natuurlijk wel meegenomen.

Wat zijn nu die "phénomènes sociaux" uit de definitie?

L'énumération des sujets serait illimitée, mais les points suivants en feraient certainement partie: l'histoire, la géographie, la politique, l'actualité culturelle, l'économie, la vie sociale, l'enseignement, la littérature etc. Bref on peut dire que la civilisation, c'est <un peu de> tout. Il n'y a pas de sujet privilégié: Jalabert, PSG, Chirac, Astérix, la gauloise, le festival de

Cannes, Renaud ou Francis Cabrel, Napoléon et Ravel, l'équipe de France de football. Rien ni personne n'est à exclure.

Comment s'assimiler cette civilisation?

C'est une activité qui doit toujours durer: même et surtout après la formation initiale. Vous allez simplement faire la connaissance d'un certain nombre (très limité) de sujets.

Quelle est la différence avec un cours de langue?

L'apprentissage de la langue va toujours de pair avec "l'apprentissage" de la civilisation. Un exemple: dans les cours de langue, qui ont la plupart du temps la vie quotidienne des Français comme point de départ, on parlera par exemple du petit déjeuner. C'est en apprenant le vocabulaire s'y rapportant que l'on constatera les différences avec notre propre civilisation. Nous ferons donc alors implicitement de la *civilisation contrastive*.

Et la place de la littérature dans tout cela? Elle fait l'objet d'un programme spécial..

L'apprentissage de la civilisation est avant tout un travail personnel: la meilleure méthode serait d'aller sur place, d'y ouvrir les yeux et les oreilles. Mais que faire aux Pays-Bas? Il y a les cours, (de langue, de littérature, de civilisation), la radio, la télévision, les journaux, etc. Il faudra s'habituer à profiter de toute occasion pour se familiariser avec la civilisation française et francophone.

Devoir/Activités Cours 1.

Répondez, si possible, en français.

1. Traduisez en néerlandais la définition du dictionnaire le Petit Robert de la notion de "civilisation".
2. Le mot civilisation, selon le dictionnaire, signifie aussi "action de civiliser". Que peut-on dire de ce sens ?
3. Notez quelques domaines de la civilisation qui, selon vous, manquent dans l'énumération.
4. Nommez les cinq (5) sujets de civilisation qui vous paraissent les plus importants.
5. Dans les cours de langue, la civilisation peut être abordée aussi. Quelle est cependant la différence avec le cours de civilisation proprement dit ?
6. Quel est, selon vous, le rapport entre civilisation et littérature ?

7. Que veut dire “faire de la civilisation contrastive” ?
8. Que peut-on faire aux Pays-Bas pour se mettre et se tenir au courant de la civilisation française?

=====

COURS 2 : La France (géographie physique, situation, forme, DOM-TOM)

- 2.1 Pour situer la France dans le monde. il faut prendre un atlas et déterminer sa distance par rapport à l'équateur et le pôle nord. Cela exige l'emploi d'un vocabulaire spécifique:

hémisphère nord/sud=

équateur=

pôle nord=

parallèle=

méridien=

latitude=

longitude=

zone tempérée=

isthme=

- 2.2 Quant à la forme de la France, on aime voir en elle le reflet de son goût pour l'harmonie, la mesure, les formes géométriques: on parle alors volontiers de l'Hexagone, forme géométrique de six (6) côtés.

Si on relie par une ligne imaginaire Dunkerque, Brest, Bayonne, Perpignan, Menton, Strasbourg et Dunkerque, on obtient en effet un hexagone. Au fond il serait plus juste de passer par la Rochelle et Genève, trajet qui ferait de la France un octogone. Si l'on trace un cercle autour de ces points extrêmes et si l'on sait que ce cercle a 1000 km de diamètre on peut conclure que chaque Français se trouve à moins de 500 km d'une mer. Le mot hexagone a donné naissance à des dérivés: un Hexagonais, un Hexagonal ou un Hexagon, mot ironique pour désigner un Français; hexagonal: propre à la France, ou aussi, la langue française.

- 2.3 A part la France continentale, qui compte aussi une quinzaine d'îles (parmi lesquelles la Corse <l' “Ile de Beauté” à environ 140 km de la côte provençale>, la République Française comprend cinq (5) départements d'Outre-Mer:

La Guadeloupe

La Guyane

La Martinique

La Réunion
Saint-Pierre et Miquelon

Devoir/Activités Cours 2:

1. Dessinez l'hémisphère nord et situez-y la France en utilisant les coordonnées suivantes:
Latitude nord entre le 42e et le 51e parallèle;
Longitude entre le 5e méridien ouest et le 8e méridien est.
Rendez-vous compte du rôle du 45e parallèle: non loin de Valence, au sud de Lyon, on a élevé un monument en l'honneur du 45e parallèle, car on y est à égale distance de l'équateur et du pôle nord.
2. Dessinez l'Hexagone, étendez-le de façon à en faire un octogone. Situez une quinzaine de villes considérées comme des métropoles régionales. Cette topographie doit vous permettre de savoir où se situent des villes comme: Grenoble, Lyon, Nice, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes, Rouen, Lille, Reims, Nancy, Clermont-Ferrand et Paris,... pour ne pas l'oublier.
3. Cherchez dans un atlas la position géographique des DOM-TOM. En mai 1996 il est par exemple question du lancement de la fusée Ariane européenne en Guyane. En outre la Nouvelle Calédonie et Mururoa apparaissent aussi souvent dans l'actualité. Regardez le Figaro ou le Monde pour trouver le prix d'un abonnement pour les différents habitants des DOM-TOM.
4. Cherchez dans votre Dictionnaire français-français le sens du mot "métropole".
 - a) Quelles sont les frontières de la France métropolitaine?
 - b) Distinguez les frontières naturelles des frontières artificielles.
 - c) Sur quoi est basée cette distinction traditionnelle?

=====

COURS 3: Le relief

Quand on parle du relief, on parle de la forme de la surface terrestre, qui peut être très variée, par rapport au niveau de la mer. On peut dire en gros que la partie à l'ouest de la ligne qui relie Biarritz à Strasbourg est plutôt plate, ou légèrement accidentée, comme la Bretagne par exemple. Les montagnes se trouvent à l'est de cette ligne. Faisons un peu de géologie pour mieux comprendre la forme de la France d'aujourd'hui. Voici ce que les

géologues disent de l'histoire du sol français. Ils distinguent quatre périodes ou ères.

Ère primaire: il y a environ 500 millions d'années.

L'agitation à l'intérieur de la terre, appelée "plissement hercynien", a donné naissance à de hautes chaînes de montagnes, formant une sorte de V et qui ont pour centre le Massif Central, avec au nord-ouest le Massif Armoricaïn et au nord-est l'Ardenne, et les Vosges et au sud-est les Maures et l'Estérel, et la Corse.

Ère secondaire: il y a environ 200 millions d'années.

Par suite de l'érosion les massifs anciens se sont aplanis. Leurs dépôts ou sédiments ont fait reculer la mer. Le Bassin Parisien et le Bassin Aquitain se sont formés.

Ere tertiaire: il y a environ 50 millions d'années.

De nouveau une période d'agitation souterraine, appelée le plissement "alpin". Des montagnes "jeunes" se forment. Elles ont encore aujourd'hui leurs formes aiguës et pointues. Les sommets s'appellent Pic ou Aiguille ou Crête. Les Pyrénées, les Alpes et le Jura se sont constitués. Au coeur du Massif Central naissent des volcans. Ils ont été actifs mais maintenant ils sont éteints. Les cratères qu'on voit encore s'appellent "Puys", par ex. Puy de Dôme, au sud de Clermont-Ferrand.

Ere quaternaire: il y a environ 100.000 ans.

Le climat se refroidit tout à coup, d'immenses glaciers descendent du pôle nord et recouvrent une bonne partie de l'Europe, sculptant le relief, creusant des vallées. On fait remonter l'origine de l'homme à la transition du tertiaire au quaternaire.

Lorsque le climat s'adoucit les glaciers se fondent et font relever le niveau de la mer de plusieurs dizaines de mètres. Ainsi l'Angleterre est séparée de la France, des îles se forment, le littoral se façonne définitivement. (sauf si l'effet de serre chaude se produisait).

Devoir/activités Cours 3:

1. Faites un dessin (coloré) de la France avec les montagnes jeunes et anciennes, les Bassins et les îles les plus grandes.
2. Montrez, par un dessin, la différence morphologique entre une montagne jeune et une montagne ancienne, en comparant par exemple le Mont Blanc au Ballon d'Alsace.
3. Cherchez ce que veut dire "vallée en auge" et comparez-la au Cirque de Gavernie.

=====
COURS 4: Les mers et les côtes, les fleuves et les rivières, les climats

La France présente une grande variété de côtes. Du nord au sud-est:

- une côte de sable prolongeant celle des Pays-Bas et de la Belgique: des dunes comme chez nous, en Hollande. Puis des falaises de craie, au Pas de Calais et sur la Manche, interrompues par des côtes basses de polders endigués, là où des fleuves marins se jettent dans la mer en y déposant leurs alluvions.
- les côtes bretonnes: principalement des rochers anciens, durs et très découpés. On appelle ces côtes des "rias" et elles font penser à des fjords norvégiens.
- les côtes du Bassin Aquitain: des marais au nord puis une ligne droite de 180 km de côtes de sable et de nouveau des rochers durs là où les Pyrénées descendent jusqu'à l'Océan Atlantique.
- la Méditerranée:
 - a) la Côte Vermeille, là où les Pyrénées descendent jusqu'à la Méditerranée: des rochers durs;
 - b) le Golfe du Lion: des côtes basses lagunaires, de sable, où parfois des étangs intérieurs communiquent avec la mer, dont ils sont séparés par une étroite bande de terre;
 - c) le delta du Rhône: la Camargue, une côte basse avec les alluvions du Rhône mais aussi avec des cailloux des Alpilles: la Crau;
 - d) la côte provençale: des rochers anciens, parfois verticaux, appelés "calanques" avec de petites plages de cailloux ou de sable;
 - e) la Corse avec à l'ouest des côtes rocheuses et à l'est une côte basse qui fait penser à celle du Languedoc.

Les cours d'eau:

Les grands fleuves sont: la Seine, la Loire, le Rhône, la Garonne, Le Rhin, la Meuse, l'Escaut. Un fleuve se jette dans une mer, une rivière se jette dans un fleuve. Comme fleuves et rivières ont souvent donné leur nom au département, il est important d'en connaître pas mal.

Climats: Voir devoir/activités par rapport au 4e cours.

Devoir/Activités Cours 4:

1. Etudiez 1e NOUVEAU GUIDE FRANCE, page 12, qui montre clairement les quatre grands climats de la France. Notez que la partie ouest du climat continental a en réalité beaucoup d'aspects du climat océanique ou atlantique. Souvent on dit que cette région a le climat "atlantique dégradé", c.-à-d. que les

hivers sont un peu plus frais, les étés un peu plus chauds, bref qu'il y a un peu plus de stabilité que dans le climat atlantique.

Pour l'est de la France, donc en Alsace et en Lorraine, il vaudrait mieux parler d'un climat continental adouci, car on est encore loin de celui de la Sibérie.

2. Recueillez du matériel visuel sur les côtes françaises et surtout, feuillotez à la médiathèque les livres scolaires français ou les atlas, magnifiquement illustrés.
3. Dessinez sur la carte de France le cours des fleuves, chacun avec au moins une rivière. Montrez que Lyon est au "confluent" du Rhône et de la Saône, que Nevers est au confluent de la Loire et de l'Allier, Paris de la Seine et (presque) de la Marne et de l'Oise, Bordeaux de la Garonne, appelée Gironde à l'embouchure et de la Dordogne.
4. Demandez-vous si ces fleuves sont navigables ou non. Si oui, où le sont-ils?
5. Décrivez la différence de climat entre Cherbourg, Nice, Val Thorens et Mulhouse.

=====

COURS 5: Paris

Ce cours a pour but de vous familiariser avec la capitale de la France et éventuellement de préparer une excursion à Paris. Le cours vous propose un moyen de prendre connaissance des pages 30 à 51 du NOUVEAU GUIDE FRANCE. C'est en exécutant un certain nombre de devoirs/activités que vous apprendrez les généralités sur Paris.

- 5.1 Dessinez la boucle de la Seine coupant Paris en deux: la rive gauche, la rive droite et situez dans ce fleuve les deux îles qui forment le "berceau de Paris": l'île de la Cité et l'île Saint-Louis.
- 5.2 Dessinez les sept collines qu'on peut encore reconnaître quand on se trouve par exemple sur la Tour Eiffel. Tracez également les deux grands axes nord-sud et est-ouest.
- 5.3 Notez les âges de Paris de l'Antiquité gallo-romaine jusqu'à l'an mille. Où se trouvent les vestiges de cette période? Retenez: Parisii, Jules César, Lutèce, l'empereur Julien, Sainte-Geneviève, Clovis, Charlemagne, Hugues Capet et les faits auxquels ces noms historiques font allusion.
- 5.4 Relevez la période de Napoléon III et le travail fait sous Haussmann.

- 5.5. Quels monuments et bâtiments publics se trouvent dans l'île de la Cité?
- 5.6 En vous basant sur le texte de la page 36, décrivez en vos propres termes comment Paris est administré.
- 5.7 Sélectionnez trois quartiers spécifiques et dites ce que l'on y trouve.
- 5.8 Où se trouvent les gares S.N.C.F. à Paris?
 Etudiez un plan du métro R.A.T.P., idem du R.E.R.
 Racontez tout le trajet d'un Versaillais travaillant à Paris, Place de la République et qui doit emprunter les transports en commun.
- =====

COURS 6: La région de l'Ile de France (= Région parisienne)

- 6.1 Le Boulevard périphérique entoure Paris "Intra-Muros", Paris entre les murs, autrement dit Paris-Ville, département de la Seine, no. 75.
 Dessinez, à l'aide des pages 52 et 53 du NOUVEAU GUIDE FRANCE, la "petite couronne" et la "grande couronne" avec leurs chefs-lieux et les numéros de département (que l'on retrouve aussi sur les plaques d'immatriculation des voitures).
 Servez-vous de la page 62 en bas, à gauche.
- 6.2 Pour décongestionner Paris, 5 Villes Nouvelles ont été créées; dessinez-les avec leur nom dans les départements nommés sous 6.1.
 Enumérez aussi les trois grands principes qui ont présidé à la construction de ces villes-satellites.
- 6.3 Cherchez dans votre Dictionnaire la différence entre:
 - la décentralisation =
 - la déconcentration =

Dans quelles régions (au sens de "collectivité territoriale depuis 1982") se trouvent les 13 métropoles régionales dont il est question à la page 60 du NOUVEAU GUIDE FRANCE?

=====

COURS 7: Géographie sociale ou humaine

Dans les cours qui suivent maintenant il s'agira plutôt de la population, donc des Français(es) et des étrangers/étrangeres vivant et/ou travaillant en France. Commençons

par quelques données démographiques.

La démographie est la science qui s'occupe des collectivités humaines, en se basant sur des données chiffrées ou quantitatives et se servant de méthodes statistiques. Deux instituts importants s'en occupent: l' INSEE (Institut national de la statistique des études économiques) et l'INED (l'Institut national des études démographiques).

D'où viennent les chiffres?

En France on connaît encore les recensements officiels, tous les 8 ou 9 ans. Le dernier a eu lieu en 1990. En Hollande, devant le refus massif des habitants d'y participer, on a supprimé cette méthode de compter la nation. C'est le CBS (Centraal Bureau voor de Statistiek) et l'état civil des villes et communes qui fournissent chez nous les données brutes.

Pour savoir si une population croît ou diminue, il faut connaître deux balances.

Celle des naissances/décès et celle des migrations.

Supposons:

taux de natalité, en chiffres absolus, en pour millage

taux de mortalité, " "

solde positif/négatif

(+ il y a un excédent ou un déficit des naissances sur les décès)

De même:

taux d'immigration

taux d'émigration

solde: surplus ou déficit des immigrés sur les émigrés.

L'addition ou la soustraction de ces deux balances permet de voir si la population a augmenté ou non.

Devoir/Activités Cours 7:

7.1. Notez, en partant des informations que donne la page 316 du NOUVEAU GUIDE FRANCE, les grandes étapes de l'évolution de la population en France.

7.2. Quelle est l'évolution la plus récente en France et aux Pays-Bas?

7.3. Regardez la pyramide des âges à la page 316.

La base vous montre le nombre de garçons et de filles nés en un année. Le sommet vous montre les personnes les plus âgées.

Etudiez bien cette figure et répondez:

a) Pourquoi y a-t-il moins d'hommes que de femmes qui, en 1988, avaient respectivement 44+ ou 70+ ans?

- b) Pourquoi les classes d'âge des 39/40 ans, en 1988, sont-elles si nombreuses?
 - c) Y a-t-il, statistiquement, une égalité entre hommes et femmes devant la mort? Quelle en est l'explication?
- =====

COURS 8: Le travail

On distingue population active et population inactive. Regardez encore la pyramide des âges à la page 316. Les 20 à 65 ans sont la population active, en théorie du moins. Elle constitue 58% de la population totale. La population inactive comprend les "pas-encore-actifs", c.-à.-d. les moins de vingt ans, et également les gens du troisième âge, ceux qui ont été actifs. Dans beaucoup de secteurs, l'âge de la retraite est passé de 65 à 60 ans. Aux Pays-Bas on parle d'une retraite "flexible", qu'on pourrait prendre à l'âge de 62 ans ou plus, jusqu'à l'âge de 67 ans. La population active potentielle n'est pas la population active réelle. Il se trouve que pour 100 habitants il n'y a que 43 actifs.

Dans quels secteurs ces 43% d'actifs travaillent-ils?

9% travaillent dans le secteur primaire;
36% dans le secteur secondaire;
55% dans le secteur tertiaire.

Pendant ces dernières décennies, on voit une croissance du secteur tertiaire, au détriment des deux autres. Ce secteur en expansion se divise d'ailleurs en un secteur tertiaire à but lucratif (transports, banques, assurances, etc.) et à but non lucratif.

Devoir/Activités Cours 8.

- 8.1 La population active théorique, en 1988, constituait 58% de la population globale. La population active réelle était de 43%. Ces 15% "manquants", qui sont-ils (ou elles)?
- 8.2 Enumérez une série de catégories faisant partie du secteur tertiaire à but non lucratif.
- 8.3 Caractérisez, en vos propres termes, ce que l'on veut dire par "nouvelle pauvreté". Lisez à cet effet ce qui se trouve à la page 319 de votre NOUVEAU GUIDE FRANCE.
- 8.4 Que veut dire R.M.I.?
Qui y a droit?
Quel est le montant? (pour une personne seule, pour un couple).

A quoi peut-on le comparer aux Pays-Bas?

8.5 Comparées aux Hollandaises, les Françaises sont-elles plus actives?

8.6 Etre payé au "SMIC" veut dire?

Comment s'appelle l'équivalent hollandais?

Comparez les montants: dans quel pays est-on le mieux payé?

Que faut-il vraiment savoir pour répondre à la question précédente?

8.7 La population étrangère constitue 8% de la population française totale. Notez, dans l'ordre d'importance décroissante, la part que représente chaque communauté ethnique en France. Essayez de trouver les chiffres néerlandais correspondants.

=====

COURS 9: Les syndicats

Un salarié sur dix est membre d'un syndicat. Les syndicats, à leur tour, sont affiliés aux grandes centrales syndicales nationales, appelées souvent "Confédération". Elles participent aux négociations entre patrons et employés à propos des Conventions collectives, par exemple., ou sur la politique salariale en général. Elles représentent les salariés dans les comités d'entreprise et dans les Conseils de prud'hommes (= tribunaux exceptionnels qui jugent en France les différends d'ordre professionnel entre employeurs et employés).

En outre, elles sont représentées au Conseil Économique et Social, organisme que le gouvernement doit consulter pour mener sa politique économique, fiscale et sociale. (Cf. le S.E.R. aux Pays-Bas).

Les syndicats jouent un rôle important. Citons quelques acquis sociaux:

- la semaine de travail officielle est de 39 heures;
- il y a 5 semaines de congés payés;
- le SMIC est indexé tous les 6 mois sur l'indice officiel du coût de la vie;
- l'âge de la retraite est de 60 ans;

bref, toute la législation sociale serait impensable sans l'apport des syndicats. Aussi peut-on regretter que si peu de gens soient syndiqués.

Pour intéresser financièrement les salariés au travail qu'ils font, on a créé un système de "participation" (en néerlandais: "medezeggenschap"). Et si l'entreprise fait des profits, le salarié, en plus de son salaire régulier, peut obtenir des actions ou des obligations de son entreprise, ou bien il reçoit une part des bénéfices en argent comptant.

Les entreprises appartiennent aux catégories suivantes:

- I: le secteur privé: PSA, Thomson-Brandt, Société Générale, etc.

- II: les Services publics: les Postes et Télécommunications, etc.
- III: les Etablissements publics: Gaz de France, Electricité de France, Charbonnages de France, etc.
- IV: les Sociétés d'économie mixte: par ex. la SNCF. L'Etat détient la majorité des actions et "contrôle" donc ainsi l'entreprise, nomme son PDG, etc.

Devoir/Activités Cours 9:

9.1 Cherchez dans le Nouveau Guide France le sens des sigles suivants:

- C.G.T.
- C.F.D.T.
- C.F.T.C.
- F.O.
- C.G.C.
- F.E.N.

Leurs leaders sont des personnages nationaux, grâce aux medias. Retenez deux ou trois noms.

9.2 Essayez de trouver les équivalents néerlandais de 9.1 .

9.3 Les patrons sont-ils aussi organisés? En France? Aux Pays-Bas? Pouvez-vous avancer des noms?

=====

COURS 10 : La Sécurité Sociale, appelée aussi la SECU

Le but: garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain; de couvrir les charges de la maternité et les charges de la famille qu'ils supportent.

Peu à un système très complexe est né, surtout depuis la guerre:

- a) Il y a les assurances sociales (maladie, invalidité, maternité, vieillesse, décès, veuvage: 6 au total, qui chez nous, feraient partie ou bien des "Algemene Volksverzekeringen", ou bien des "Werknemersverzekeringen". Donc les systèmes sont tout différents.
- b) Il y a en outre les assurances contre les accidents du travail et les maladie professionnelles,
- c) Il y a les "prestations familiales".

Le système des prestations familiales existant dans un pays montre à quel point ce pays

favorise la natalité ou, au contraire, la découragement. En outre il permet de comprendre dans quelle mesure il freine ou stimule l'émancipation de la femme, l'égalité devant le travail, et, en général, l'état d'avancement de la société. A cet égard on peut dire que la France mène une politique en faveur de la famille.

Au 1er juillet 1989, on avait en France comme base de calcul par mois un montant de 1.807,90 Francs. Toutes les allocations sont exprimées en un pourcentage de ce calcul de base.

Devoir/Activités Cours 10:

- 10.1 Les allocations familiales sont versées en France à partir du 2e enfant: la mère touche 32% du montant de la base de calcul et pour chaque enfant suivant: 41%. Comparez cette situation à la nôtre.
- 10.2 Le complément familial: il est versé aux familles d'au moins trois enfants, tous âgés de plus de trois ans, et dont les ressources sont inférieures à un certain plafond. C'est 41,65% de la base de calcul. Existe-t-il chez nous?
- 10.3 L'allocation pour jeune enfant: elle est versée à toute mère future, sans conditions de ressources, à partir du 3e mois de la grossesse et pendant 9 mois. Elle est de 45,95% de la base de calcul.
La connaissons-nous aussi? Quelle est l'idée derrière?
- 10.4 L'allocation de garde d'enfant à domicile: pour permettre au couple d'occuper leur poste après la naissance d'un bébé, on a créé cette allocation qui couvre les charges sociales (maximum de 2.000 F par mois) qui sont dues pour la personne employée pour la garde de l'enfant. (qui doit avoir moins de 3 ans).
Bien sûr, le salaire reste à la charge de la personne qui emploie le ou la garde.
Qu'a-t-on prévu dans la même situation en aux Pays-Bas?
- 10.5 L'allocation parentale d'éducation: elle compense en partie la perte de revenus si la mère (ou le père) quitte son poste pour élever un enfant de moins de 3 ans. Mais attention ! Elle est versée à partir du 3e enfant ! La somme qu'on reçoit est 142,57% de la base de calcul et l'allocation cesse après 3 ans.
Que concluez-vous par rapport à la politique familiale?
- 10.6 L'allocation d'éducation spéciale: versée aux personnes ayant à leur charge un enfant infirme de moins de 20 ans: 32% de la base de calcul.

- 10.7 L'allocation de rentrée scolaire: 20% de la base de calcul, pour enfants de 6 à 16 ans.
- 10.8 L'allocation de soutien familial: le père ou la mère, qui assume seul(e) la charge effective de l'enfant (dans le cas de l'orphelinat): 30% de la base de calcul.
- 10.9 L'allocation de parent isolé: pour toute personne célibataire, veuve, divorcée assumant seule la charge d'un ou plusieurs enfants.
- 10.10 Diverses formes et modalités d'allocations de logement.
- 10.11 Diverses formes d'aide sociale, par ex. l'allocation la plus récente le R.M.I. = le Revenu Minimum d'Insertion, de 2.000 F pour une personne seule et de 3.000 F pour un couple. L'allocataire doit avoir 25 ans, suivre un stage pour être "inséré" effectivement dans la vie active. Cette sorte de "Bijstandsuitkering" est financée par l'introduction d' un nouvel impôt sur la fortune des gens aisés: l'I.S.F., ou l'Impôt de Solidarité sur la Fortune. Avons-nous aux Pays-Bas un "Vermogensbelasting"?

N.B.: en 1990 le Parlement français a voté un nouvel impôt social: la C.S.G. = la Contribution Sociale Généralisée, un prélèvement sur les revenus de 1,1%. Cette C.S.G. est destinée à combler le trou immense de la Sécurité sociale. Notamment les dépenses dans le domaine de la santé sont presque "incontrôlables" au sens de "onbeheersbaar".

Entre-temps la CSG a presque doublé et le gouvernement Juppé a institué un
 un
 nouvel impôt depuis 1996: le RDS = Remboursement de la Dette Sociale.

COURS 11: La vie quotidienne

Dans ce cours nous ferons une sélection de faits importants ou intéressants à connaître en nous basant sur le texte du Nouveau Guide France pp. 330 à 345. Le devoir/l'activité consistera à lire attentivement ces pages et à répondre aux questions suivantes. Les réponses (correctes) à ces questions constituent la matière minimale à retenir par rapport à ce sujet.

A. Famille

11.1 Montrez que la famille française est la cellule de la vie sociale.

11.2 Résumez l'évolution récente de la famille française.

11.3 Comment définir la "femme nouvelle?"

B. Vêtement

11.4 Montrez que la mode est une affaire surtout féminine; citez quelques grands couturiers et quelques styles.

C. Logement

11.5 Quelle a été, en gros, la politique du logement en France depuis la guerre?

D. La Table

11.6 Composez un "vrai" repas en 5 'actes' (avec un vin à chaque acte et un plat de fromage).

11.7 Faites le résumé des 3 ou 4 repas quotidiens français: leur nom, l'heure à laquelle on les prend, leur contenu.

E. Vie urbaine

11.8 Définissez :
a) boulevard périphérique b) banlieue c) rue piétonne d) grand ensemble.

11.9 Décrivez le rôle social du café en France et comparez-le au café chez nous.

11.10 Cherchez sur le plan de Paris les réalisations architecturales récentes citées au bas de la page 337 du Nouveau Guide France.

=====

COURS 12: La vie quotidienne (suite)

F. Les Loisirs et les sports

- 12.1 Faites un classement des loisirs, comme le fait le livre Nouveau Guide France. Notez, en biffant ce passage dans votre livre, que la Loterie nationale a été supprimée en 1991.
- 12.2 Où se trouveront les grands parcs de loisirs? Qu'est-ce qui existe déjà?
- 12.3 Enumérez les sports favoris des Français, en partant du sport le plus pratiqué au sport le moins pratiqué.
- 12.4 Enumérez dans l'ordre chronologique les fêtes religieuses et les fêtes civiles.
- 12.5 Décrivez comment se passent:
- les fêtes de fin d'année
- le 14 juillet
- 12.6 Pourquoi est-il nécessaire d'étaler les vacances?
- 12.7 Donnez l'explication du terme "tourisme social" en donnant aussi des exemples de ce phénomène.
- 12.8 Pourquoi peut-on appeler le tourisme "une industrie d'exportation" en le comparant par exemple à l'automobile?

CIVILISATION-I-2

LA FRANCE, GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET HUMAINE.

(à utiliser et à consulter: Nouveau Guide France <NGF>)

(bewerking van oorspronkelijke tekst van Drs. J. van Vliet)

SOMMAIRE:

Cours 1 Le peuple, la mentalité;

- Cours 2 La langue, l'esprit;
- Cours 3 Les courants spirituels;
- Cours 4 L'enseignement;
- Cours 5 L'enseignement, suite;
- Cours 6 L'information;
- Cours 7 La France et l'Europe;
- Cours 8 La France et les autres relations extérieures;
La Coopération.

=====

COURS 1: Le peuple, la mentalité
(NGF pp. 16-21)

Le peuple français d'aujourd'hui est le "résultat" d'une variété d'apports ethniques quand on le considère dans une perspective historique. Le territoire de ce qui s'appelle la France aujourd'hui était habité, il y a plus de deux mille ans, par des dizaines de peuples celtes ou gaulois. De là la formule, que tout Français connaît, : "Nos ancêtres les Gaulois." On a parfois l'impression que les Français se sentent encore liés avec cette race, vu aussi la popularité d'Astérix. Personne, au contraire, aux Pays-Bas, ne se prévaut de son origine "batave".

Ces Celtes ont été soumis par les Romains en deux étapes: d'abord le Sud (120 avant J.C.) et ensuite le Nord entre 58 et 52 avant J.C., par les légions de Jules César.

Les invasions germaniques, aux quatrième et cinquième siècles, apportent une troisième influence ethnique, du moins si l'on passe à côté de ce que de rares influences ligures, grecques et ibères, antérieures ou simultanées aux influences celtes, ont pu laisser dans le portrait historique du Français.

Au 10e siècle ce sont les Normands qui vont s'installer sur les bords de la Seine. Aujourd'hui même, certaines régions en France revendiquent avec force leur origine ethnique particulière, parfois, comme en Corse, avec beaucoup de violence. Mais l'histoire nous enseigne qu'il y a eu aussi des Bretons, des Basques, des Occitans extrémistes, à côté de Flamands ou d'Alsaciens plus pacifiques.

Les années soixante et soixante-dix ont vu l'arrivée massive d'ouvriers étrangers, qui, dans les années '80, ont pu se réunir avec leurs familles grâce à la politique du "regroupement familial". Il faut ajouter encore que, si le visiteur à Paris a l'impression de voir beaucoup d'étrangers non Français, cela est dû aussi au fait que pas mal d'habitants des DOM-TOM sont venus chercher du travail à Paris ou y faire des études. Au fond, on peut dire qu'un tiers des Français, nés entre 1880 et 1980, descend d'immigrants à la première, deuxième ou troisième génération. C'est vous dire que la population actuelle de la France est un véritable "creuset" comme le dit le NOUVEAU GUIDE FRANCE, p. 16.

Devoir/Activité Cours 1:: Le peuple, la mentalité.

- 1.1 Notez les traces que, selon le NOUVEAU GUIDE FRANCE, les "races" successives ont laissées dans la psychologie collective ou la mentalité des Français: par exemple:
aux Gaulois, le Français doit:
aux Romains, le Français doit:
- 1.2 On se plaît souvent à reconnaître dans le complexe de la mentalité générale du Français des traits qui s'expliquent par:
 - une origine paysanne,
 - une influence (historique) chevaleresque,
 - une influence bourgeoise,
 - une influence parisienne.Faites l'inventaire de ces divers traits stéréotypés et commentez le résultat obtenu.
- 1.3 Quel est votre commentaire sur une phrase du type: "Le Néerlandais est si économe (très favorable au recyclage) grâce à son origine calviniste".?
- 1.4 Quels sont quelques-uns des traits de ce fameux "esprit français"? Demandez-vous si c'est une idée que les Français ont répandue d'eux mêmes ou si ce sont au contraire les étrangers qui leur ont collé cette étiquette.
- 1.5 Quelle est finalement votre idée sur ces typologies que vous avez développées dans les questions précédentes?

=====

COURS 2: La langue, l'esprit **(NGF pp. 22-28)**

Le français d'aujourd'hui, comme l'homme ou la femme qui le parlent comme langue maternelle, est l'aboutissement d'une longue évolution, qui remonte à l'époque celtique, plusieurs siècles avant J.C. et qui se poursuit tous les jours. Le mot "braie", qui vient du gaulois et le mot "zapping", qui vient de l'anglais, sont séparés par plus de 2000 ans, mais ils coexistent, bien que le premier soit moins fréquent que le second. On appelle le celte le substrat du français. En 121 avant J.C., les Romains ont conquis le sud de la Gaule transalpine; beaucoup s'y sont installés, se sont mélangés à la langue avec les Celtes qui ont adopté peu à peu la langue des vainqueurs, à savoir le latin parlé, appelé aussi latin vulgaire ou latin populaire. Ce latin parlé était déjà loin du latin classique écrit. Ce qui reste du celte, ce sont quelques termes se rapportant à l'agriculture et des noms propres de lieux

et de personnes.

Dans le Midi de la "Gallia", la Gaule, la colonisation romaine a été très profonde. Le Midi est devenu une "Provincia" romaine, tout comme Narbonne et d'autres régions. C'est ici que l'on trouve les vestiges romains: des arcs de triomphe, des théâtres antiques, des arènes, le fameux Pont du Gard, qui est un aqueduc, etc. Il faut visiter Nîmes, Arles, Orange, Vaison-la-Romaine, entre autres.

Puis, entre 59 et 52 avant J.C., le reste de la Gaule est conquis par Jules César. Cependant, dans cette partie nouvellement conquise, la colonisation sera moins profonde, ce qui explique que les frontières avec les pays germaniques sont moins bien défendues. Aussi des tribus germaniques feront-elles des incursions et puis de véritables invasions entre le 3^e et le 5^e siècles après J.C., sans rencontrer beaucoup de résistance.

Ce sont peu à peu les Francs saliens, et non les Burgondes ni les Goths, qui imposeront leur hégémonie vers l'an 500 (Clovis, roi franc).

Cet apport des dialectes (ou langues?) germaniques forme le superstrat qui s'ajoute au gallo-romain devenu déjà le roman. Un des premiers textes <non-littéraires> dans ce 'roman' est "les Serments de Strasbourg" de 842. C'est une promesse solennelle, prononcée par Louis le Germanique, en langue romane, de soutenir son frère Charles le Chauve contre leur frère Lothaire. Ce roman des 7^e, 8^e, 9^e siècles a donc le latin parlé comme fonds primitif, un substrat celte, très limité, et un superstrat germanique plus important.

Ce roman évolue, dans les siècles suivants, au nord de la Loire, vers "l'ancien français", langue dans laquelle l'affirmation latine "hoc ille" était devenu "o i l", aux 10^e, 11^e et 12^e siècles, pour devenir finalement "oui", tandis que dans le Midi on disait "o c", prononciation plus proche du latin.

Cette évolution différente selon qu'on se trouve au nord ou au sud de la Loire a abouti à la coexistence, sur le sol français, de deux langues (ou: de séries de dialectes) bien distinctes: d'une part: la langue d'oc, au sud, ou le vieux provençal, et, d'autre part, au nord la langue d'oïl, ou l'ancien français.

Pour des raisons politiques, c'est le dialecte parlé en Ile-de-France qui devient la langue nationale, au détriment des autres dialectes. On parle de "moyen français" pour désigner le français des 14^e, 15^e siècles. A partir du 16^e siècle, donc de la Renaissance, on parle de "français moderne".

Devoir/Activité Cours 2: La langue, l'esprit.

- 2.1 Faites un résumé schématique de l'évolution du français.
- 2.2 Quels sont les parlers régionaux (les dialectes) et où les parle-t-on?
- 2.3 Historiquement parlant, deux grandes tendances s'opposent: d'une part la tendance à la centralisation (Louis XIV), d'autre part une tendance à la régionalisation,

surtout depuis 1968.

Définissez un peu mieux cette dernière tendance en donnant quelques détails sur chacune d'entre elles et notez lesquelles ont aussi une importance politique, à part l'importance linguistique et culturelle. (p. 27)

2.4 Relevez ce que le stéréotype traditionnel du Français moyen (Monsieur Dupont ou Madame Tout le Monde) a perdu d'actualité, avec la transformation de la société.

2.5 Relevez un à un les traits nouveaux dans le caractère et la mentalité générale du Français des années '90, tout en vous souvenant de "vos" conclusions du cours précédent.

=====

COURS 3: Les courants spirituels

(NGF pp. 136-137 + 171/175)

La France est traditionnellement un pays catholique. On dit que c'est "la fille aînée de l'Eglise" (lisez: de Rome, du Vatican, pour ne pas dire du pape ...) Cependant, beaucoup de choses ont changé: les Français disent à 80% qu'ils sont catholiques, mais on rejette de plus en plus l'Eglise comme institution. La foi reste, puisque 60% affirment qu'ils croient en Dieu, mais ils font quand même moins baptiser les enfants et on se marie moins souvent à l'Eglise (58%). Comme catholiques pratiquants il ne reste plus qu'un Français sur sept. Il semble donc bien que l'Eglise soit devenue une affaire sociale, éloignée de l'individu, qui, lui, se ménage sa propre foi individuelle et se fait un peu sa propre morale.

De 1905 date la "Séparation de l'Eglise et de l'Etat", début de la vraie laïcisation de la société. L'Etat est désormais neutre, laïc en matière de religion, il ne subventionne plus l'Eglise, ne paye plus aucun salaire. Des tâches réservées souvent jusque-là à l'Eglise deviennent la préoccupation de l'Etat: les pauvres, les malades, l'enseignement, etc.

Même après le Concile du Vatican-II, qui voulait adapter l'Eglise aux temps modernes, les "fidèles" le sont un peu moins, quoiqu'on puisse aussi constater qu'il y a un réveil catholique dans les mouvements "charismatiques", où l'on voit des centaines de milliers de jeunes acclamer le pape où qu'il se produise (exception faite peut-être pour les Pays-Bas...). Quoi qu'il en soit, beaucoup ne suivent plus leur chef spirituel dans des questions comme:

- la pilule contraceptive,
- ses idées sur la lutte anti-sida,
- le divorce,
- l'avortement,

pour ne citer que les thèmes éthiques les plus "brûlants".

Après les existentialistes comme Sartre, Camus etc., il n'y a plus eu de vrais "maîtres à penser" pour toute une génération. La pensée marxiste s'effondre, le freudisme est contesté ou dépassé. On a même déjà parlé de la fin des idéologies.

Sous le libéralisme économique, adouci par le socialisme aujourd'hui en crise et le christianisme toujours important, chaque individu cherche sa voie, dans la religion, ou en-dehors, auquel cas il est athée (il nie alors l'existence de Dieu), vaguement déiste (comme Rousseau), agnostique (nous ne pouvons avoir aucune idée sûre de ce qui transcende nos connaissances du monde réel). Ce qui relie ces dernières tendances, c'est qu'on peut y ajouter le plus souvent l'adjectif "humaniste", dans la mesure où elles prennent toutes l'homme comme point de départ et comme fin.

On peut constater que plusieurs attitudes sont possibles: on peut en effet

- rester dans l'Eglise et suivre le mouvement;
- suivre les idées de feu Monseigneur Lefèvre, excommunié par le Pape pour ses idées trop conservatrices; il y a quelques dizaines de milliers de catholiques "intégristes" en France. Politiquement ils sont proches du Front National de Jean-Marie Le Pen. On peut se demander si le mouvement intégriste survivra à la mort de son chef; en tout cas, le Schisme continue.
- se détourner carrément de l'Eglise officielle et "cultiver soi-même son jardin spirituel et religieux" (d'après Voltaire);
- se tourner vers des croyances de substitution (voir document en annexe);
- se tourner vers les religions "douces" (voir document en annexe);
- devenir totalement non-religieux, athée, voire agnostique, ou/et tout simplement humaniste.

D'autres religions existent encore en France, car depuis 1789, l'année de la Révolution, la Constitution reconnaît la liberté de la conscience.

- il y a entre 4 et 5 millions de musulmans; l'islam est donc devenu la 2e religion en France;
- il y a près d'un million de protestants, dont 800.000 pratiquants (certains sources parlent de près de 2 millions de protestants);
- il y a quelque 700.000 juifs.

La pensée non-religieuse:

Elle n'est pas liée à une période spéciale mais on peut dire que depuis Erasme, donc au cours du 16e siècle, s'est développée la *libre pensée*. Selon cette pensée, il y a une morale laïque, une morale sans Dieu; (on trouve une version moderne de cette idée: chez Camus dans son roman La Peste) Ces libres penseurs sont à l'origine d'une longue lignée qui passe par Descartes, les "philosophes du XVIIIe siècle" et notamment Diderot, par Comte et son positivisme au XIXe, pour aboutir aux existentialistes athées du XXe siècle.

Devoir/Activité Cours 3: les courants spirituels
(NOUVEAU GUIDE FRANCE. pp. 136-137 et 172-175)

- 3.1. Qu'est-ce qui explique la naissance d'un grand nombre de "structures parallèles" à base confessionnelle?
- 3.2. Quel était le but du Concile Vatican-II?
- 3.3. Qu'est-ce que l'oecuménisme?
- 3.4. Etudiez le schéma à la page 137 et suivez la ligne verticale catholique et la ligne verticale "athée" à travers les siècles, en notant les dates et les noms les plus connus.

=====

COURS 4: l'Enseignement
(NGF pp. 176-183)

- I. Quelques dates:
 - a. Fin moyen âge:
surtout dans les villes marchandes on apprenait, dans les "petites écoles", à lire, à écrire et à compter. C'étaient des "régents" liés à l'Eglise qui dirigeaient ces écoles.
 - b. 16e, 17e siècles:
écoles religieuses, tenues par les curés et les collèges, tenues par les congrégations (= compagnie de prêtres, de religieux ou de religieuses).
 - c. 1791/1792:
naissance des "trois degrés" de l'enseignement:
 - le primaire,
 - le secondaire,
 - le supérieur.
 - d. 1802:
création de l'Université d'Etat. Le primaire reste aux mains de l'Eglise, le secondaire et le supérieur passent sous le contrôle de l'Etat.

- e. 1833 Loi Guizot:
dans chaque commune il doit y avoir une école primaire;
dans chaque chef-lieu d'arrondissement: une école primaire supérieure
dans chaque chef-lieu de département: une école normale d'instituteurs.
- f. 1850 Loi Falloux:
liberté de l'enseignement: le retour de l'Eglise, surtout au niveau secondaire.
- g. 1881/1882 Loi de Jules Ferry:
la IIIe République crée pour des années l'enseignement moderne:
l'instruction primaire est obligatoire, gratuite et laïque (= neutre en matière de religion).
- h. 1975: Loi Haby:
institution d'un "tronc commun de formation:" de l'école primaire (5 ans) jusqu'à la sortie du collège (en durée: 5 ans + 4 ans).

II. Organisation de l'enseignement en 1996:

II.1 l'Enseignement primaire:

- A. Education maternelle (= ens. pré-élémentaire; facultatif)
de 2 ans à 6 ans, donnée dans des écoles maternelles annexées aux écoles primaires.
Le taux de scolarisation est élevé.

Division:

- la "petite section" (les 2 à 4 ans) (l'enfant doit être propre).
- la "moyenne section"
(les 4 ou/et 5 ans)
- la "grande section"
(les 5 ou/et 6 ans)

B. l'Enseignement élémentaire:

le Cours préparatoire: C.P. (les 6 ans) (lecture, écriture, calcul)
le Cours élémentaire : C.E.1 (les 7 ans)
C.E.2 (les 8 ans)
le Cours moyen C.M.1 (les 9 ans)
C.M.2 (les 10 ans)

Tous les enfants (sauf ceux qui ont été orientés vers l'enseignement spécial, (disons "LOM-school")) doivent entrer en première année, à 11 ans ou à 12 ans, du collège.

II.2 L'enseignement secondaire:

II.2.1 Le collège:

Classe de 6^e + Classe de 5^e: cycle d'observation

8 disciplines obligatoires

Classe de 4^e + Classe de 3^e: cycle d'orientation

les 8 disciplines + au moins une matière à option

Ces 8 disciplines sont::

Français (5 heures par semaine)

Maths (3 heures par semaine)

Langue vivante étrangère (3 h)

Histoire/géo/écon/instruction civique (3 h)

Sciences expérimentales (3 h)

Education artistique (2 h)

Education manuelle/technique (2 h)

Education physique et sportive (3 h)

Le "Brevet des collèges" couronne ces études, mais les enfants sont encore trop jeunes pour quitter l'école, car la scolarité obligatoire dure jusqu'à 16 ans. Que vont donc faire les jeunes qui sortent des collèges?

- a) les moins calés, qui n'ont pas obtenu d'ailleurs le Brevet, restent encore plusieurs années au collège dans les
- Classes préparatoires de niveau (c.p.p.n.) ou
 - Classes préparatoires à l'apprentissage.

Par toutes sortes de classes-passerelles, des "ponts" sont encore possibles pour rejoindre ceux de leurs camarades qui, brevetés, préparent, dans un lycée professionnel (= L.P.):

-le B.E.P.: Brevet des Etudes Professionnelles (2 ans)

-le C.A.P., le Certificat d'Aptitude Professionnelle (3 ans).< ce dernier diplôme leur permet d'obtenir encore un baccalauréat technique, au moins trois ans plus tard>.

II.2.2. L'enseignement général secondaire long

L'enseignement général secondaire long est dispensé dans les lycées, entretenus par la Région. (Le collège ressortit au département et l'école primaire à la

commune). Mais le salaire des enseignants de tous les niveaux est une affaire nationale et non décentralisée.

L'enfant de 14, 15 ans, qui a son Brevet des collèges, passe dans la:

- 2e classe dite de "détermination" (comparable à la classe 4 v.w.o.)
 - classe de première (fin de l'année: épreuve de français niveau bac)
 - classe de terminale, couronnée par le baccalauréat, qui aura, en fonction des choix faits en classe de seconde, la lettre A, (lettres), B, (écon) S, (math), etc.
- <à changer à partir de 1995>

(N. B. Les lycéens qui préparaient un bac A avaient en classe de terminale 8 heures de philosophie par semaine).

Si l'on additionne bacs généraux et bacs techniques on en arrive à un impressionnant tableau de possibilités de bacs, devant permettre, selon l'idéologie socialiste des années Mitterrand, l'accès au bac à 80% d'une classe d'âge.

Retenez encore qu'un lycée est dirigé par un proviseur, un collège par un principal, et qu'après beaucoup de protestations, les instituteurs français ont dû accepter que l'un d'entre eux puisse s'appeler chef d'établissement/directeur d'école. Hiérarchie donc aussi au niveau primaire; la F.E.N. (Fédération de l'Education Nationale, regroupant le puissant S.N.I. = Syndicat National des Instituteurs) était loin d'être d'accord..

Disons pour terminer que les parents organisés en Fédérations nationales de parents d'élèves jouent un rôle important en France.

Devoir/Activité: Cours 4: l'Enseignement (NOUVEAU GUIDE FRANCE 176/183)

4.1 Y a-t-il des différences entre la France et les Pays-Bas au niveau de la structure de l'enseignement primaire?

4.2 Et au niveau de l'enseignement secondaire?
(Ne vous contentez pas de répondre par des monosyllabes).

=====

COURS 5: l'Enseignement (suite) **(NGF pp 184-189)**

II.3 L'Enseignement supérieur:

Il y a pour les bacheliers/bachelières différentes possibilités de poursuivre leurs études.

II.3.1 L'Université

Le baccalauréat est le ticket d'entrée à l'université. C'est là son double rôle: il couronne les études secondaires et est vu en même temps comme le premier diplôme universitaire.

Il y a 75 universités en France, dont 13 dans la région parisienne. Ces universités se subdivisent en 785 UFR, c.-à.-d. Unités de Formation et de Recherche, gérées par des conseils élus.

On distingue trois types d'études universitaires:

a) I.U.T. = Institut Universitaire de Technologie, rattaché à l'université et créé pour permettre une formation professionnelle de haut niveau en un temps relativement court: 2 années de formation.

Le D.U.T. = Diplôme Universitaire de Technologie couronne ces études supérieures courtes.

b) Les études universitaires générales, comportant trois cycles:

- 1er cycle:

en 2 ans, pour obtenir le DEUG = Diplôme d'Etudes

Universitaires Générales; les étudiants auront une formation générale leur permettant de s'orienter ensuite vers un cycle y faisant suite qui leur convient.

Chaque semestre il faut obtenir un certain nombre de U.V. = Unités de Valeur.

- 2e cycle:

en 1 an: la licence (notre ex-"kandidaatsexamen") et un an plus tard la maîtrise (notre doctoraalexamen). Ce 2e cycle est placé sous le signe de l'approfondissement et de la spécialisation.

- 3e cycle:

en X années, selon la personne et les conditions dans lesquelles elle vit. C'est le cycle de la spécialisation et de la recherche qui se termine par le:

- doctorat de 3e cycle (thèse ou articles un peu moins poussés que le :

- doctorat d'Etat, qui, dans les lettres, demande facilement de 5 à 10 ans.

c) Les profession de santé:

médecine, études odontologiques, pharmaceutiques, biologie humaine.

II.3.2. Dans certains lycées, le bachelier peut obtenir en 2 ou 3 ans

le B.T.S. = le Brevet de Technicien Supérieur, qui fait donc concurrence au

D.U.T. (voir plus haut) considéré comme supérieur.

II.3.3. Le bachelier peut entrer dans un institut spécialisé (public ou privé) pour y suivre une formation professionnelle de niveau supérieur, couronné par un diplôme reconnu par l'Etat. En général 2 ou 3 années d'études.

II.3.4. Dans certains lycées aussi, il y a des "classes préparatoires aux grandes écoles", les "prépas", qui, en 2 ans, avec les meilleurs profs de l'école, préparent les bacheliers aux concours d'entrée aux:

II.3.5. Grandes Ecoles:

Elles sont très convoitées par les candidats, car leurs diplômés ne seront le plus souvent pas au chômage, à part le fait que la formation qu'on y reçoit est considérée comme supérieure à celle que donnerait l'université. Beaucoup de ces "Grandes Ecoles" jouissent d'un prestige énorme: l'Ecole Polytechnique, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), l'E.N.A. = l'Ecole Nationale d'Administration, l'E.N.S. = l'Ecole Normale Supérieure, etc. Ces écoles ne dépendent pas toutes du Ministère de l'Education Nationale, mais aussi du Ministère de la Défense, de la Justice, etc. A part l'E.N.S. qui prépare aux examens d'Etat, ces écoles ont leurs propres examens, leurs propres diplômes. Notons encore Sciences-Pô et l'Institut des Etudes Politiques, Centrale, l'Ecole des Mines, l'Ecole des Chartes.

Devoir/Activité Cours 5: l'Enseignement, 2e partie: le "supérieur".

5.1 Comparez les 2 systèmes français et néerlandais de l'organisation de l'enseignement supérieur en vous demandant quelles sont les possibilités d'études pour les diplômés du "havo" et "v.w.o." néerlandais.

5.2 Quelle est la particularité de la "grande école"?
Qu'est-ce qui, aux Pays-Bas, y ressemblerait le plus?

5.3 Ci-dessous, vous trouverez quelques détails sur la formation des enseignants en France. Notez, pour chaque phase, s'il y a un équivalent hollandais.

5.3.1 Pour travailler dans l'enseignement primaire: il faut être diplômé de l'Institut de Formation des Maîtres; on peut y entrer quand on a son bac + 3 années d'études universitaires (licence) Mais dans les Académies où il y a un manque d'instituteurs les modalités de recrutement sont plus souples.

5.3.2 Pour travailler dans l'enseignement secondaire:

a) beaucoup de professeurs en exercice sont des P.E.G.C. = Professeur de l'Enseignement Général des Collèges, sortant d'un C.R.F. = Centre Régional de Formation de P.E.G.C. après 4 années d'études. Désormais c'est à l'I.U.F.M. (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) que sont formés instituteurs et professeurs.

b) le professeur certifié du 2e degré. Il travaille dans le collège ou dans le lycée; il a passé le C.A.P.E.S. = Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré; il est donc "capésien", examen qu'il a préparé dans une U.F.R. (=), en 4 ans, suivis d'une année de formation pédagogique.

c) le professeur agrégé: il a passé la maîtrise, le Capes ou le doctorat de 3e cycle et s'est présenté avec succès à l'agrégation (agrèg dans le jargon). L'Agrégation est un concours, national ou par Académie, cela dépend de la discipline. L'Académie est une des 26 divisions administratives. Si, dans une Académie, dans une discipline donnée, 10 postes complets sont disponibles, on ouvre le Concours = examen comparatif. Si 100 candidats se présentent à ce concours on sélectionne les 10 meilleurs, qui pourront être titularisés après une ou deux années d'exercice de leur profession.

5.3.3 Les enseignants du supérieur.

A la tête, il y a le Recteur d'Académie. Il n'enseigne pas, c'est un gestionnaire. L'inspection est un chapitre à part. Les enseignants à l'université sont:

- les professeurs titulaires de faculté
- les maîtres de conférences
- les maîtres-assistants
- les assistants

En principe les deux premiers ont soutenu leur thèse de doctorat d'Etat et les derniers ont le doctorat de 3e cycle, ou le préparent.

5.4 Dans ce cadre, il faut citer encore:

- le Collège de France
- le CNRS (= Centre National de la Recherche Scientifique), l'Institut Pasteur (cf. les recherches faites dans le dans le cadre de l'UE)
- l'Institut et les cinq (5) Académies qu'il regroupe: l'Académie française, l'Académie des inscriptions et des belles-lettres, l'Académie des Sciences, l'Académie des Beaux-Arts, l'Académie des Sciences morales et politiques.

=====

COURS 6: L'Information (NGF pp. 218-222)

Dans ce cours il s'agira successivement de la presse écrite et de la presse audio-visuelle (= de la radio et de la télévision).

Deux principes sont importants:

1. celui de la liberté de la presse. En France ce principe a été proclamé en 1789 dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.
2. la loi de 1881 ajoute un deuxième principe: la garantie du pluralisme.

ad 1.

Cette liberté, cependant, n'est pas absolue; il y a des restrictions. Par exemple il est interdit d'afficher des périodiques vantant la violence, le racisme ou des périodiques à caractère pornographiques. En outre on ne peut pas dire n'importe quoi sur n'importe qui. Sauf en cas de guerre, il n'y a pas de censure, donc pas d'interdiction avant la publication, mais chacun est responsable, après coup, de ce qu'il a publié.

ad 2.

Pourquoi le pluralisme? Exemple: 80% des recettes du Figaro proviennent de la publicité. On pourrait donc craindre que le Figaro n'oriente ses informations dans l'intérêt des firmes, donc ne prête l'oreille à ses clients, autrement dit, ne soit pas objectif. S'il est vrai que l'objectivité n'existe pas, il vaut quand même mieux que les informations données par le Figaro soient équilibrées par celles des quotidiens concurrents qui, eux, risquent d'être colorés d'une autre manière. Au lecteur critique de s'y retrouver. En tout cas, en démocratie, aucune opinion ne doit avoir une position de monopole: de là, le pluralisme. S'ajoute à cela le problème de la concentration. Un propriétaire possède plusieurs journaux, risquant de monopoliser le marché. La loi a aussi prévu cette situation: sous Mitterrand, les socialistes ont fait voter la loi sur "la transparence des groupes de presse" (surnommée loi 'anti-Hersant', du nom du grand magnat de la presse, mort en 1996.) Cette loi interdit à un magnat de la presse d'avoir plus de 30% de la diffusion de quotidiens de même nature. Mais le propriétaire ou le groupe (Hachette par exemple) peut participer dans quatre médias: la télé, la radio, le réseau câblé, la presse écrite.

La presse est appelée quelquefois le "quatrième pouvoir", car elle révèle les scandales, dénonce les abus éventuels des trois autres pouvoirs, traditionnels depuis Montesquieu: le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

Tout cela en bonne démocratie, bien sûr, donc dans 40 pays sur 170 si Amnesty

International a raison. Cependant, la tâche essentielle de la presse est d'informer les gens.

Aujourd'hui il y a une dizaine de journaux publiés à Paris qui ont presque tous une distribution nationale. Il existe par ailleurs environ 70 journaux régionaux. Deux grandes tendances se dessinent:

- a) la presse régionale progresse de plus en plus au détriment de la presse parisienne/nationale.
- b) sous l'influence sans doute de la télé, la presse périodique (lisez: la presse hebdomadaire) se substitue lentement à la presse quotidienne.

Ainsi, "Ouest-France", publié à Rennes est-il plus lu que le Figaro ou le Monde, et l'Express, Le Nouvel Observateur et le Point voient augmenter le nombre de leurs lecteurs hebdomadaires.

Devoir/Activité Cours 6:: l'Information, (NOUVEAU GUIDE FRANCE. pp. 218/222).

- 6.1 Faites une liste des journaux nationaux, dans l'ordre d'importance. Y a-t-il parmi eux des "journaux d'opinion"?
- 6.2 Faites une liste des métropoles régionales et dites quels journaux y sont faits.
Le PAF??? = Le paysage audio-visuel français.
Il comprend la radio et la télévision. Lisez d'abord la page 222.
- 6.3 Quelle est la différence de statut entre Radio-France et les "postes périphériques"?
- 6.4 Pensez que des milliers de gens gagnent leur vie dans ce secteur: d'où proviennent donc les fonds nécessaires au fonctionnement de toutes les stations nommées sous 6.3?
- 6.5 Le C.S.A. = Conseil Supérieur de l'Audio-visuel a été créé pour assurer l'indépendance de la radio et de la télé, surveiller la qualité des programmes, garantir l'expression pluraliste des courants d'opinion, etc. Il nomme aussi aux hauts postes dans ce secteur important, du moins dans le secteur public. Il ne peut guère intervenir dans le secteur privé, mais il attribue les concessions, les temps d'antenne, aux candidats commerciaux, après avoir approuvé leurs dossiers, appelés *cahiers de charge*. Il joue un rôle très important et se compare pour certains points à notre "Mediaraad".
Essayez de trouver des points communs. Demandez-vous par ex. comment la Vara, la Tros, etc. obtiennent leur temps à l'antenne.
- 6.6 Faites deux séries:

a) Radio France comprend:

1.
 2.
 3.
- etc.

b) les postes périphériques sont:

1.
2.
3.
4.

6.7 Idem pour:

les chaînes publiques de télé:

1.
2.
3.

les chaînes privées:

1.
2.
3.

6.8 Quelles sont les chaînes francophones qui sont sur le câble?

=====

COURS 7: La France et l'Europe.

(NGF pp. 168-170)

I. Historique: (à vol d'oiseau).

L'idée des "Etats-Unis d'Europe" est née lorsque d'abord la première guerre mondiale et ensuite la seconde ont déchiré l'Europe et le monde.

En 1951 est créée la CECA = Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Il y a six pays fondateurs: la France, la R.F.A., l'Italie, le Bénélux.

En 1957: signature à Rome de deux nouveaux traités: l'un fondant la CEE = Communauté Economique Européenne et l'autre fondant la CEEA = Communauté Européenne de l'Energie Atomique. Les six pays signataires du traité primitif de la CECA sont les signataires de ces deux nouveaux traités qui entrent en vigueur le premier janvier 1958.

Le but: créer une union douanière, supprimer les obstacles aux échanges entre les six, mettre en oeuvre une politique économique commune aux six (6) membres, surtout dans le domaine de l'agriculture.

Les grands promoteurs français ont été Jean Monnet et surtout Robert Schuman. Sous la Présidence de Charles de Gaulle (1958-1969), l'Europe semble faire du sur-place. Le Général voulait une Europe des Etats ou des patries; il ne voulait pas de "supra-nationalité" mais rester maître chez lui. Coopération, oui, intégration, non. Il s'opposait aussi à l'entrée de la Grande- Bretagne dans le Marché Commun.

En 1965 les exécutifs des trois communautés fusionnent totalement: CECA, CEE et CEEA. sont désormais unies. Après la disparition de De Gaulle, la CE (= Communauté Européenne) s'étend: La Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark accèdent entre 1969 et 1972. La Norvège retire sa candidature.

En 1981, la Grèce rejoint la CE. et en 1986 le Portugal et l'Espagne. A ce moment-là on devait donc parler des Douze. Mais depuis 1995 d'autres pays ont frappé à la porte, la Suède, la Finlande et l'Autriche, si bien qu'il faut parler maintenant des Quinze.

En 1986 les Douze ont signé un nouveau traité, modifiant ceux de 1957, intitulé: l'Acte unique européen. Depuis lors, on parle du grand marché européen sans frontières intérieures qui s'est ouvert effectivement le premier janvier 1993.

Entre-temps, c'est le Traité de Maastricht (1992) qui sert de point de départ. A Turin vient de commencer la Conférence Intergouvernementale, qui durera un an et demi, où les Quinze essayeront de se mettre d'accord su l'avenir de l'Union Européenne (UE), sa politique monétaire, (la monnaie unique appelée "euro", qui viendra en 2002), sa politique extérieure (point faible), son fonctionnement, les demandes d'adhésion de nouveaux membres, tels que la Turquie, le Maroc, Malte, Chypre et les pays de l'est de l'Europe. C'est sous la présidence des Pays-Bas en 1997, si tout va bien du moins, que les décisions finales devront être prises.

II. Les Institutions de la CE

A. La Commission:

Le siège de la Commission est à Bruxelles. Il compte 20 membres, désignés par les gouvernements nationaux pour 4 ans. Les grands pays ont deux commissaires. Jacques Santer est le président de la Commission, Hans van den Broek est le commissaire des Pays-Bas.

Les tâches de la Commission:

- elle propose des textes de loi au Conseil des Ministres (voir C);
- elle applique les traités, présente annuellement son rapport au Parlement Européen (voir B);
- elle informe les gouvernements nationaux;
- elle dispose de pas mal de pouvoirs de décision: rôle d'exécutif donc, mais aussi d'initiation, c'est le "moteur" de l'Europe.

B. Le Parlement Européen:

Le parlement a 550 membres, élus au suffrage universel direct, selon le système électoral national; les élections se tiennent tous les 5 ans. Le nombre de représentants d'un pays dépend du nombre des habitants. La Hollande délègue une trentaine de parlementaires européens. Le P. E. siège à Strasbourg pour les séances plénières, mais les réunions en commission ont lieu à Bruxelles. La présidence change tous les deux ans et demi. Actuellement c'est un Allemand ? qui préside.

Les pouvoirs du Parlement

- 1) de contrôle (de la Commission qu'il peut renvoyer)
- 2) budgétaire (il peut rejeter le budget)
- 3) de participer au processus législatif, mais attention: il est consulté. Les parlementaires européens se sont toujours plaints du manque de pouvoir législatif.

C. Le Conseil des Ministres:

Le Conseil des Ministres est l'organe de décision. Il est constitué par les quinze (15) ministres nationaux chargés dans leur pays du portefeuille

- des relations extérieures,
- de l'agriculture,
- de l'économie/des finances,
- des transports, etc.

Il est présidé à tour de rôle pendant six mois par le ministre du pays auquel c'est le tour de présider l'Europe. La première moitié de 1997 cela a été au tour des Pays-Bas de présider l'Europe. Les réunions du Conseil sont préparées par le Coreper (= Comité de représentants permanents <qui ont le rang d'ambassadeur>).

Il statue sur les < = décide des > propositions de la Commission, après consultation du P.E. (voir B) et du Comité Economique et Social.

Les décisions sont prises, selon le cas:

- à la majorité simple

- à la majorité qualifiée (complexe, mais cela fonctionne comme une soupape de sécurité empêchant que les grands n'écrasent les petits, ou que les petits ne bloquent les grands).
- à l'unanimité (chaque pays a le droit de veto)

D. La Cour de Justice:

La Cour de Justice siège à Luxembourg, composée de 13? juges + 6? avocats généraux nommés par les 15 gouvernements, pour 6 ans et renouvelables.

Compétence:

- juge les différends nés de l'application des traités et du droit dérivé;
- peut être saisi par un Etat membre ou une institution de l'UE;
- mais aussi par une personne physique ou morale d'un des Etats membres;
- les juridictions nationales peuvent la saisir pour une demande d'avis préjudiciel. Un différend préjudiciel doit être résolu avant que l'on puisse juger l'affaire principale.

E. La cour des Comptes:

La Cour des Comptes a 15 membres nommés pour 6 ans par le Conseil. Elle contrôle la gestion financière.

L'UE a conclu la 5e Convention de Lomé: accords économiques avec les Pays-A.C.P. (de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), une bonne soixantaine.

Devoir/Activité Cours 7: La France et l'Europe (cf. aussi NOUVEAU GUIDE FRANCE. pp. 168/170).

- 7.1 Que savez-vous de la popularité des élections européennes aux Pays-Bas?
- 7.2 Est-ce que la France et les Français sont plus "européens"?
- 7.3 A quoi attribuez-vous cela?
- 7.4 Quelles étaient les conséquences de la suppression des frontières intérieures en 1993 pour les citoyens des Etats membres?
- 7.5 Aux Pays-Bas et en France, mai 1996, on discute et on critique l'accord de Schengen; qu'implique-t-il?

7.6 Dans quels domaines importants l'U.E. n'est-elle pas encore unie?

=====

COURS 8: La France et les autres relations extérieures;
la Coopération
(NGF pp. 262-264)

- I. La France est toujours une grande puissance mondiale et veut le rester, aussi et surtout sous le Président Chirac !
- A. La France est membre de l'ONU (= Organisation des Nations Unies), depuis sa création en 1945. La langue française y figure à côté de l'anglais comme langue de travail. En outre la France est un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, et peut y exercer son droit de veto.
- B. La France est aussi membre de l'OCDE (= Organisation de Coopération et de Développement Economique) (sigle anglais: OESO) depuis 1960.
- C. Sur le plan militaire, la France fait partie de l'alliance politique de l'OTAN (= Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (NAVO)(sigle anglais: NATO), mais depuis 1966, sous Charles de Gaulle, elle ne participe plus au système de défense intégré. Elle ne veut pas qu'un autre que le Président de la République puisse déclencher l'arme atomique, la "force de frappe tous azimuts"(cf. Mururoa !) Ces derniers temps la France se rapproche de nouveau de l'OTAN.
- D. La France est membre du Conseil de l'Europe, créé en 1949, qui a son siège à Strasbourg, et qui compte 30 membres en ce moment.
Ce Conseil stimule la coopération entre les pays membres, sur le plan culturel, mais surtout dans le domaine des *droits de l'homme*. Les membres ont signé la Convention Européenne des droits de l'homme, institué une Commission des droits de l'homme et la Cour européenne des droits de l'homme.
- E. Enfin il y a l'Union Européenne Occidentale (en néerlandais: WEU), qui pourrait devenir l'instrument de défense de l'UE.
- II. La Coopération et le Développement (Ontwikkelingssamenwerking).
La France, du fait qu'elle avait d'importantes colonies, notamment en Afrique, a conclu de nombreux accords avec ses anciennes colonies. En outre, beaucoup de ces pays ont pu conclure des accords préférentiels avec l'UE. (voir: cours 7: Lomé-V).

Tout ministre de la Coopération poursuit l'objectif: accorder 1% du Produit Intérieur Brut (PIB)(en néerlandais: BNP) comme aide aux PVD = Pays en voie de développement (on disait naguère: au Tiers Monde).

Devoir/Activité Cours 8: La France et les autres relations extérieures; la coopération (NOUVEAU GUIDE FRANCE. pp. 262/264)

- 8.1 Quelles sommes sont en cause quand il s'agit du Ministère de la Coopération (M. Pronk)?
- 8.2 La France atteint-elle le fameux 1%?
- 8.3 Que dit-on à cet égard des DOM-TOM? (Nouveau Guide France pp. 262)
- 8.4 Aux Pays-Bas, les Antilles néerlandaises pèsent-elles sur le budget de ??? M. Pronk?

TEST DE CIVILISATION I, PREMIÈRE ANNEE

1. Quelles sont les frontières de la France? (faites le tour de l'hexagone).
2. Quand Sont été formées les montagnes anciennes? Citez ces montagnes.
3. Quel est le climat de Brest?
4. Donnez 4 précisions sur la Garonne.
5. Paris: a) qu'appelle-t-on le "berceau"?
b) comment Paris est-il divisé d'un point de vue administratif?
c) comment ces divisions sont-elles administrées?
d) et la ville "intra muros" elle-même?
6. a) Quelles sont les "villes nouvelles" et où se trouvent-elles?
b) Dans quel but ont elles été construites?
7. Dans quels secteurs la population "active" travaille-t-elle et combien de personnes (en pourcentage) y sont actives?
8. Que savez-vous de l'évolution démographique depuis la 2e guerre mondiale?

9. a) Quels sont les syndicats?
- b) Quel est leur rôle?
- c) Combien de salariés sont vraiment syndiqués?

Première année

TEST DE CIVILISATION II, PREMIÈRE ANNEE

1. Quel est le fonds primitif du français (dans l'ordre chronologique).
2. Pourquoi le provençal moderne est-il proche du latin que le français au nord de la Loire ?
3. Les Français sont-ils, dans la pratique, très religieux ? Donnez des chiffres.
(Quelle est la diversité de la carte religieuse en France ?)
(Qu'est-ce qui remplace de plus en plus la religion officielle ?)
4. Comment est organisé le premier cycle de l'enseignement secondaire en France ?
5. Quelles sont les trois possibilités pour quelqu'un qui a passé son bac ?
6. Qu'est-ce que l'enseignement libre ? Que peut-on y opposer ?
7. Quelles sont les radios privées ?
Comment sont-elles financées ?
8. Comment se subdivise Radio-France ? Comment est-elle financée ?
9. Comment peut-on subdiviser la presse écrite ?
10. Quelles sont les quatre (4) institutions les plus importantes de la CE ?

=====

LA FRANCE, HISTOIRE, CULTURE, PLACE DANS LE MONDE.

Sujet: Aperçu de l'Histoire de France

Différences entre préhistoire et histoire:

Préhistoire

1ère Réflexion: La base	Objets trouvés, comme des fossiles, des ossements	Documents écrits
2 ^e Réflexion Degré de certitude	Incertain (spéculations)	Certain par des dates, reconstructions d'un document écrit
3 ^e Réflexion: La question de l'origine de la civilisation		
4 ^e Réflexion: Comment concilier les deux thèses opposées ? Comment croire la thèse A sans être considéré arriéré les adhérents de la thèse B ?		

Il y a deux thèses sur l'origine de la civilisation:

Créationnistes: Dieu a créé le Monde et l'homme (Adam/ Eve- Juifs- Chrétiens, Islam)
Évolutionniste (XIXe siècle): de l'origine des espèces (Darwin). Selon Darwin tout a commencé avec le Big Bang il y a 4,5 milliards d'années >>> Naissance du système solaire

La deuxième thèse a toujours cours dans le monde scientifique. On fait remonter l'origine Le Big Bang naissance du système solaire

Teilhard de Chardin nous explique: théologien et spécialiste de la paléontologie. Il tente de rationaliser sa foi en séparant les deux domaines. D'une part, il y a le naturel (le ration) et d'autre il y a le surnaturel (la foi, la spiritualité)

La préhistoire est très à la mode:

- la popularité de certains films ou de programmes de télé (BBC)
- les découvertes récentes d'ornements, de grottes et d'animaux
- le recul de la religion traditionnelle (la sécularisation) et le besoin psychologique des gens de compenser le trou vide
- le progrès de l'ADN, des rayons laser et de l'aéronautique

En grandes lignes:

60 000 avant J.-Chr. L'homme de Cro-Magnon (mensaap)

20 000 Le Néanderthalien ressemble plus à l'homme moderne et
représente l'homo sapiens (de mens weet wat hij weet)

4000 Dans l'Occident, le néolithique: l'âge de la pierre
Polie??? (Vuur was al ontdekt)

Après le paléolithique est le mésolithique)

Paléolithique= stenen tijdperk gehouwen uit rotsen
Pierre taillée (= meest primitieve steen)

1000 Age des métaux (het metalen tijdperk)

Caractéristiques Néanderthal:

à la chasse et à la pêche

peuvent bien exploiter la nature

sont animés de sentiments religieux

enterrement en respectant des rites compliqués

Caractéristiques Cro-Magnon (homo sapiens sapiens)

Plus identique à ceux des hommes actuels

La "France" n'existait pas encore et était occupée par

Les Ligures (près de la Méditerranée)

Les Ibères (côte atlantique)

Les Gaulois (le reste de la France)

Les Celtes sont les plus connus, mais de façon indirecte. Il n'y a aucun document écrit de la civilisation celte

Raisons pour croire en l'existence des Gaulois:

- historiens romains
- la numismatique (connaissance des médailles et des monnaies)
- l'étymologie des noms propres (AC se suffixe est d'origine celte)
- l'empereur Jules César qui a soumis, entre 58-52 avant J.-Chr., la Gaule (son livre "De bello gallico" (= de la Guerre des Gaules)
- une civilisation orale, de classes, animistes, le druide (=il est prêtre, médecin, conseiller, éducateur des enfants)

L'empire romain s'étend donc sur: la Grèce, l'Italie, la France, l'Espagne, le Portugal et la Suisse (bref, l'Europe occidentale)

Pourquoi l'Empire s'écroule-t-il ?

Début

Apogée

Déclin

De l'intérieur les Romains ne se sentent plus besoin de défendre les "limes" (= les limites de l'empire). Souvent des soldats germaniques étaient "centurion" chef sur 100 soldats romains

En outre, il y avait des rivalités personnelles entre Rome et les consuls

Les Frisons, les Saxons, les Burgondes et les Francs (d'origine germanique) faisaient de plus en plus d'invasions. Les Francs saliens s'installent dans l'Île-de-France (le centre de la France).

A partir de 500: les Francs continuent l'occupation du sol 'français'.

Les vestiges romains dans le Midi: Arles, Nîmes, Orange, Pont-du-Gard, Vaison-la-Romaine, Aix et Fréjus (un peu moins, Paris)

Vers 800 avant Jésus-Christ

Invasions celtiques par des tribus indo-européennes qui s'installent peu à peu en Europe centrale/ occidentale. Un de ces peuples est les Gaulois qui donne à la France le nom: la Gaule

Les Gaulois envahissent une partie de l'Italie et de l'Espagne. Au milieu du 1er siècle, Jules César conquiert toute la Gaule malgré la résistance des Gaulois par un de leurs chefs Vercingétorix. Prince gaulois qui veut rassembler tous les peuples gaulois dans une révolte générale contre les Romains. Il cherche à vaincre les Romains par la politique mais César s'empare de la plus grande ville gauloise, Bourges. Pourtant il était premier

résistant de l'histoire nationale.

César a conquis le pouvoir à Rome, grâce au prestige et aux richesses acquis en Gaule. Sous la régence romaine, les Gaulois apprennent le latin et ils deviennent des Gallo-Romains mais ils continuent malgré tout à parler la langue gauloise dans les campagnes pendant plus de deux siècles après la conquête romaine. Ces deux Gaulois sont assez rapidement remplacés (dans les villes) par les dieux gréco-latins puis le christianisme.

Pendant trois siècles, Rome assure la paix à son Empire. Les Gaulois, devenus Gallo-Romains, en bénéficient comme les autres peuples soumis.

250 Invasions des peuples barbares aux frontières de l'Empire. Parmi ces barbares se trouvent les Germains et d'autres peuples nomades. Ils ne connaissent pas les lois écrites et obéissent à des coutumes transmises oralement.

406 Première grande invasion par les Germains. Ils franchissent le Rhin gelé.

800 Invasions d'autres tribus/ peuples nomades: les Francs, les Wisigoths, les Burgondes

Parmi les peuples barbares qui ont envahi la Gaule par le Nord, les Francs tiennent une place bien à part, à cause de la religion. Ils sont restés païens contrairement à leurs cousins germaniques convertis à une forme de christianisme jugée hérétique par l'Eglise, l'arianisme (hérésie des ariens niant la consubstantialité du fils et du père (la Trinité))

Donc, 476

Le roi des Francs Clovis (482-511) se convertit au catholicisme en 500. Il réussit à unifier la Gaule sous ses ordres et fonde une dynastie mérovingienne qui a duré deux siècles et demi (Mérovée ancêtre de Clovis, franc salien)
Clovis vainc les Alamans à Tolbiac (496/506) et conquiert des territoires nouveaux (L'Aquitaine)

Les Francs ont l'habitude de partager leur héritage en parts égales entre chacun de leurs fils. Ces derniers rois mérovingiens = rois fainéants. AS force de distribuer des terres à des nobles pour qu'ils leur restent fidèles, ils étaient devenus bien moins riches et puissants que ces nobles qui voulaient partager leur pouvoir.

Une nouvelle dynastie à la fin du 8^e siècle:

Les rois mérovingiens n'ont pas trop de pouvoir. Il était passé à leur principal ministre, maire du palais. Charles Martel assure une nouvelle conquête pour la 'France': il arrête

une invasion sarrasine/ arabe en 732 à Poitiers.

Le dernier Mérovingien Chilpéric III est enfermé dans un couvent et le fils de Charles Martel, Pépin le Bref, se fait nommer roi des Francs par le pape à Soissons. Il crée une dynastie carolingienne. Cette dynastie assure la paix en Gaule, un réveil de l'économie, de la culture (des arts)

Le roi le plus célèbre des Carolingiens (Charlemagne (792-814)

Fils de Pépin le Bref, petit-fils de Charles Martel

Charles Magne (Magnus)= le grand

Pour avoir réuni la Gaule aux prix de guerres longues et terribles, il se bat contre les Arabes et les Saxons (païens). C'est en revenant d'un combat contre les Musulmans d'Espagne que l'arrière-garde commandé par le comte Roland est décimée. La Chanson de Roland a transformé cette modeste défaite en magnifique épopée.

En 800, Charlemagne rétablit l'empire romain et se fait couronner par le pape Léon III et Aix-la-Chapelle devient la nouvelle capitale.

Charlemagne attire et protège les lettres. Il favorise l'éducation, la copie des manuscrits et l'art.

Les sept arts libéraux (?) dans l'enseignement

Trivium (la rhétorique <l'art de bien parler>, la didactique <l'art de bien raisonner>, la grammaire)

Quadrivium (l'arithmétique, la géométrie, l'astrologie, la musique)

814 Mort de Charlemagne: Successeur Louis Ier le Pieux

843 Naissance de l'Europe Création des 3 royaumes (fils de Louis 1er Le Pieux)

-le Royaume de France (l'Ouest) Charles le Chauve

-le Royaume d'Allemagne Louis le Germanique

-Lothaire Rome aux Pays-Bas

12^e siècle

Pendant le Moyen Age (Ve-Xve siècles), on va s'établir une nouvelle organisation: la féodalité (= forme/ organisation politique et sociale médiévale caractérisée par l'existence de fiefs et de seigneurs

Vers 1000: le système est bien en place. Les guerriers ont pour tâche de combattre (les chevaliers)

Les clercs (les hommes d'Eglise) prient pour assurer le salut de tous les Chrétiens. Ils partagent leur temps à étudier

Les paysans sont obligés de supporter la domination de ceux qui combattent et de ceux qui savent

Les plus faibles cherchent un seigneur pour se placer sous sa protection (les vassaux)

Le vassal doit à son seigneur l'aide de ses armes, de ses conseils et de ce qu'il possède. Le seigneur doit de l'aide et de la protection à son vassal. Il la lui fournit par une cérémonie d'investiture.

Acte formaliste accompagnant la tradition, la mise en possession d'un fief. Les moyens de remplir ses devoirs en lui permettant de faire cultiver une terre (=un fief)

La pyramide féodale

Roi

Clercs

Seigneurs

Vassaux

Chevaliers

Paysans

Le roi seigneur de tous les seigneurs, supérieur à tous, le seul qui a reçu des pouvoirs spéciaux, d'origine divine par le sacre. Ne pas obéir à une décision royale apparaît comme une révolte contre l'ordre voulu par Dieu.

L'administration mise en place par Charlemagne ne lui a pas survécu. Une autre s'installe >> officiers royaux. Ils sont compétents et actifs et leur influence grandit peu à peu, alors que celle des administrations seigneuriales baisse.

Deux appuis pour le roi

-l'Eglise catholique

-La bourgeoisie par leurs richesses

On voit aussi un essor de la bourgeoisie qui désire pouvoir administrer leur ville sans dépendre du seigneur sur le territoire duquel elle se trouve. Les villes demandent au seigneur voisin une charte de franchise pour permettre à la commune formée ainsi de

s'administrer elle-même.

Le sentiment national est sorti fortifié de deux très longues guerres entre la France et l'Angleterre (guerres civiles)

14^e/ 15^e siècle

Guerre de Cent ans (1357-1453) détruit la France et amène une période de la peste et de pauvreté.

Occasion et cause directe pour cette guerre:

Henri II (fils d'un grand seigneur angevin Geoffroi V Plantagenet devient roi d'Angleterre (1154)

Il est aussi maître de la Normandie, de l'Anjou et de l'Aquitaine

Donc il dispose de moyens bien supérieurs à ceux du roi de France. Début d'une lutte entre Henri II et Philippe Auguste (roi capétien 1180-1223) et ses descendants

Cause juridique: les mariages entre princes de ces familles souveraines créent des droits d'héritage créateurs de conflits futurs entre descendants. Ces filles peuvent-elles ??? transmettre leur héritage à l'égal des hommes (p. ex. Blanche de Castille)

Philippe IV le Bel (Capétien)

3 fils + 1 filles
(1314-1318)

Isabeau se marie avec Edouard III

Edouard III

En 1328 Edouard III réclame le trône mais les nobles lui refusent la loi salique qui exclut la succession par la princesse Isabeau (?)

Les temps modernes:

Mélange d'ancien et de nouveau. L'esprit nouveau s'explique par des inventions et des découvertes.

Chute de Constantinople en 1453 où les Turcs chassent les savants gréco-latins qui emportent des documents écrits de l'Antiquité vers l'Italie u commence un "renascimento" des arts et des langues anciens: hébreu/ grec/ latin

La découverte de nouveaux continents comme l'Amérique (1492) par Christophe Colomb et la route vers l'Inde (1498) par Vasco de Gama
La découverte de la poudre qui assure une nouvelle stratégie militaire
Le procédé de conserver le hareng (du seul?)
Les savants italiens qui constatent: la terre est ronde, la terre tourne autour du soleil
En Allemagne et aux Pays-Bas: l'imprimerie >>> propagation plus rapide des connaissances
De l'aiguille aimantée >>> la boussole= instrument de navigation

A partir du XIVe les difficultés que rencontre l'Empire byzantin mourant font fuir vers l'Italie beaucoup de savants et d'artistes à la recherche d'un peu de calme. Ils apportent avec eux des manuscrits et des oeuvres d'art. Cela fait renaître du vif intérêt pour l'Antiquité.

Conséquence: renaissance des arts et des lettres antiques (latin, grec, hébreu)
Cet esprit nouveau de la Renaissance pénètre 50 ans plus tard en France. Les guerres d'Italie sont à l'origine de la Renaissance au XVIe siècle en France.

Cause politique: des guerres d'Italie menées par les rois Valois-Angoulême (1498-1559) Charles VIII, Louis XII, François Ier, ces rois vont conquérir et apprennent la "dolce vita" italienne.

Les guerres d'Italie ont apporté:

Se le plan intellectuel: l'humanisme (mouvement intellectuel européen de la Renaissance caractérisé par un effort pour relever la dignité de l'esprit humain et le mettre en valeur, et un retour aux sources gréco-latines. Il faut examiner, trier, reclasser le savoir. Il faut apprendre les trois langues classiques. Certains traduisent la Bible, il faut chercher l'authenticité des textes profanes, examiner l'exactitude des textes sacrés. On a constaté les erreurs de la Vulgate.

Déclenchement de la crise religieuse religieuse (1652-1598)

Les textes de la Bible, que personne n'avait mis en doute deviennent l'objet d'études approfondies. La partie la plus ancienne a été écrite en hébreu, mais depuis l'Antiquité, la foi chrétienne est diffusée.

En Europe occidentale à partir d'un texte latin, lui-même établi à partir d'une tradition en grec. Les humanistes connaissent l'hébreu, ils peuvent comparer le texte premier et ses traductions et découvrent dans celles-ci les erreurs et des idées contraires.

La réforme protestante éclate avec M. Luther en 1519, Calvin en 1534. Le moine Calvin (?) déclare en public que le chrétien ne peut pas sauver son âme en achetant des indulgences que des envoyés du pape viennent proposer aux fidèles de l'Eglise. Chacun doit faire son salut. L'Eglise= gardienne de la civilisation

La seule organisation avec ses membres obéissant à des règles appliquées d'un bout à l'autre de la chrétienté: Les prêtres aux évêques, les évêques aux archevêques, les archevêques au pape

Formule de succès: tous les ecclésiastiques doivent savoir lire et écrire.

Sur le plan artistique:

La civilisation italienne attire. Ces rois de France la connaissent par les guerres. François Ier fait venir en France nombre d'artistes et de savants italiens. Parmi eux: Léonardo da Vinci pour aider à la décoration des châteaux magnifiques.

Le année

Test de civilisation II.

1. Quel est le fonds primitif du français? (dans l'ordre chronologique).
2. Pourquoi le provençal moderne est-il plus proche du latin que le français au nord de la Loire?
3. Les Français sont-ils, dans la pratique, très religieux? donnez des chiffres.
 - quelle est la diversité de la carte religieuse en France?
 - qu'est-ce qui remplace de plus en plus la religion officielle?

4. Comment est organisé le premier cycle de l'enseignement secondaire en France?
5. Quelles sont les trois possibilités pour quelqu'un qui a passé son bac?
6. Qu'est-ce que l'enseignement libre? Que peut-on y opposer?
7. - Quelles sont les radios privées?
- Comment sont-elles financées?
8. Comment se subdivise Radio-France? Comment est-elle financée?
9. Comment peut-on subdiviser la presse écrite?
10. Quelles sont les 4 institutions les plus importantes de l'UE?

=====

1e année: Civilisation - II

**MODULE CIVILISATION I.3
(keuze-cursus binnen het vak)**

SUJET SPECIAL: LA REGION.

Zelfstudie opdracht.

Bestemd voor 1e-jaars.

Duur: 8 weken, 1 uur begeleid.

Aantal studiepunten: 1, voor wie aan excursie Parijs deelneemt en de daarbij behorende opdrachten uitvoert.

Als het goed is heb je in de modules I en II van Civilisation gehad wat een Région is.

Uit de 22 + 4 Régions heb je er nu 1 uit te kiezen die je gaat behandelen met gebruikmaking van de bij de vorige modules opgedane kennis.

Stel, je kiest voor Corsica. Wat wordt er nu van je verwacht?

Je begint met het zoeken van bij voorkeur Franse documentatie over de Région van je keus.

Het werkstuk dat je gaat maken heeft de volgende structuur:

- introductie: je motivering van de keus.
- de geschiedenis van het ontstaan van de bodem: in door jou begrijpelijk gemaakt Frans, aan de hand van de cours de géologie van module I.
- de hoofdlijnen van de geschiedenis van de regio, met name wanneer deze is aangesloten bij het Royaume de France.
- in het derde hoofdstuk behandel je de economie: waar leeft men van, landbouw, industrie, diensten?
- demografische gegevens: raadpleeg een recente Quid.
- hoe wordt de regio bestuurd: politieke aangelegenheden, ook in de Quid te vinden.
- bijzonderheden over enkele grote steden, culturele zaken, toerisme.
- conclusie: formuleer wat je geleerd hebt en waarom het belangrijk is dat de lezer van je werkstuk de regio zeker moet gaan bezoeken.

Een aparte bladzijde vormt de bibliografie.

Bijlagen, kaarten, illustraties zijn welkom; deze mogen later worden toegevoegd, nadat het "klad" door mij is gezien.
